



Syndicat des Enseignants UNSA
16 rue de la Comédie
02100 SAINT-QUENTIN
09 64 43 48 45
02@se-unsa.org

Saint-Quentin, le 3 mai 2010

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous avons été alertés par des collègues de la suppression des stages de formation continue qui doivent avoir lieu à l'antenne IUFM de Laon à partir du 17 mai prochain.

Nous regrettons de ne pas avoir été informés de cette décision, alors que les stages avaient été validés en Commission Paritaire au mois de novembre 2009.

Le SE-UNSA tient à rappeler que la formation continue est une dimension obligatoire du métier d'enseignant. C'est un devoir impératif pour l'État employeur, de consacrer les moyens nécessaires à l'exercice de ce droit.

Le SE-UNSA considère que la suppression de ces stages prévus depuis de longues semaines est inacceptable. Nous appelons les collègues à exprimer leur mécontentement en envoyant à l'Inspection Académique un courrier de protestation.

Toutefois, et pour rester solidaires avec les stagiaires, le SE-UNSA invitera les collègues qui doivent les accueillir dans leur classe à faciliter leur stage en responsabilité. Nos jeunes collègues doivent pouvoir valider leur formation initiale...Et ceci, d'autant plus que c'est la dernière année qu'ils auront l'opportunité d'une telle expérience !.

Le SE-UNSA rappellera aux collègues que tout déplacement en dehors de sa résidence administrative et/ou familiale doit se faire avec un ordre de mission et des frais de déplacement. Il invitera donc les collègues concernés à rester dans leur école pendant le temps de prise en charge de leur classe par un PE2, et à refuser tout regroupement, que ce soit à l'IEN ou dans une autre école.

LE SE-UNSA exige que les stages prévus soient reportés et que ces 3 semaines d'éloignement de nos collègues de leur classe ne soient pas décomptés des 36 semaines de formation continue qui leur sont dues .

Veillez recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, mes respectueuses salutations

Corinne Vibes – Secrétaire Départementale SE-Unsa